



PLAN CLIMAT

Le territoire & ses communes agissent pour le climat, l'air & l'énergie

- > ARGENTEUIL
- > ASNIÈRES-SUR-SEINE
- > BOIS-COLOMBES
- > CLICHY-LA-GARENNE
- > COLOMBES
- > GENNEVILLIERS
- > VILLENEUVE-LA-GARENNE



2022 | 2027

Ensemble, relevons le défi !

Pilier de la politique d'écologie urbaine de Boucle Nord de Seine, le Plan Climat engage résolument le territoire dans la lutte et l'adaptation au changement climatique.

Un territoire vulnérable mais engagé dans l'action.

Boucle Nord de Seine n'échappe pas aux effets des bouleversements du climat. Le contexte urbain des 7 communes, caractérisé par une forte densité, une concentration des activités et des risques d'inondation liés à la présence de la Seine, appelle à une plus grande vigilance et à une action forte et coordonnée.

Un Plan Climat pour améliorer les conditions de vie des habitants et des usagers du territoire.

L'élaboration d'un PCAET à l'échelle territoriale nous permet d'agir dans tous les domaines, pour qu'une action locale puisse avoir des effets à une échelle plus vaste. Il s'agit ainsi de définir et déployer des solutions opérationnelles pour agir ensemble et répondre aux défis environnementaux.

Ce programme ambitieux se décline en 33 actions et couvre l'ensemble des politiques locales. Il nous engage durablement et constitue notre feuille de route pour les 6 prochaines années.

Une mobilisation de tous pour la transition écologique.

Nous avons fait le choix d'une grande concertation pour l'élaboration de ce plan, en mobilisant les habitants, les associations, les entreprises et les acteurs locaux. Nous remercions ceux qui ont contribué à son élaboration et nous vous invitons à relever à nos côtés le défi d'un territoire adapté et engagé dans la lutte contre le changement climatique.

Georges Mothron

Maire d'Argenteuil

Manuel Aeschlimann

Maire d'Asnières-sur-Seine

Yves Revillon

Maire de Bois-Colombes

Rémi Muzeau

Maire de Clichy-la-Garenne

Patrick Chaimovitch

Maire de Colombes



Patrice Leclerc

Maire de Gennevilliers

Pascal Pelain

Maire de Villeneuve-la-Garenne

André Mancipoz

Président de Boucle Nord de Seine



L'accroissement des activités humaines entraîne une augmentation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et des polluants atmosphériques. Ces émissions proviennent des transports, de l'habitat et de l'activité tertiaire, industrielle et agricole. Le déséquilibre introduit dans la composition des gaz de notre atmosphère mène à un réchauffement global du climat de notre planète (+ 1,1°C depuis 1850).



Pourquoi un Plan Climat Air Energie Territorial ?

Le réchauffement climatique provoque de multiples désordres qui touchent notre quotidien : des vagues de chaleur, des canicules, des précipitations mais aussi des sécheresses intenses et longues. Ces bouleversements impactent de plus en plus notre environnement, la sécurité de l'accès à l'eau, l'alimentation, les infrastructures et *in fine* la santé et le bien-être de tous.

Face à ce désordre planétaire, il est possible d'agir localement, à la fois pour réduire nos impacts sur l'environnement et s'adapter à ces évolutions. C'est toute l'ambition du Plan Climat.

Comment a-t-il été élaboré ?

L'élaboration du Plan Climat a été pilotée par le territoire et les villes, accompagnés par deux bureaux d'études.

La réflexion a démarré par une phase de diagnostic permettant de bien comprendre les caractéristiques du territoire et d'identifier les grands enjeux locaux de transition climatique.

Sur la base de ces enjeux, une concertation avec les acteurs du territoire a permis d'identifier les objectifs et les actions à mettre en place. Pour recueillir les propositions des habitants et acteurs et co-construire ce projet, deux appels à contributions ont été organisés en avril 2021 et à l'été 2022.

Le PCAET finalisé a été approuvé à l'automne 2022.

Qu'est-ce que le Plan Climat Air Energie Territorial de Boucle Nord de Seine ?

Les villes qui composent le territoire de Boucle Nord de Seine œuvrent déjà en matière d'environnement et de cadre de vie. Le Plan Climat vient approfondir et renforcer ces politiques publiques dans la lutte et l'adaptation au changement climatique. Il se décline dans un programme d'actions opérationnel qui permettra d'apporter des réponses locales et concrètes.

Les 4 enjeux majeurs de la transition climatique pour Boucle Nord de Seine

1

S'ENGAGER DANS LA NEUTRALITÉ CARBONE DU TERRITOIRE

Pour répondre à nos besoins en énergie, pour nous chauffer ou nous déplacer en voiture, nous consommons en grande partie des énergies carbonées comme le gaz et le pétrole. Ainsi, le territoire Boucle Nord de Seine émet 1,1 millions de tonnes d'équivalent carbone par an, soit 2,5 tonnes par habitant (l'équivalent de 10 000 km parcourus en voiture essence).

Quels secteurs émettent le plus de Gaz à effet de serre ?



Les espaces naturels du territoire stockent du carbone mais en trop faible quantité. L'ensemble des sols et des espaces naturels du territoire captent du carbone. Mais au sein d'un territoire dense et urbanisé comme le nôtre, seulement 0,02% des émissions annuelles de carbone peuvent être stockées par les espaces naturels.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

Malgré une amélioration notable de la qualité de l'air depuis les années 1990, les habitants de Boucle Nord de Seine restent exposés à des concentrations atmosphériques importantes de particules fines, de dioxyde d'azote et d'ozone, issus des nombreux déplacements routiers sur le territoire.

Les systèmes de chauffage influent également sur la qualité de l'air intérieur. Ainsi, le chauffage au bois est particulièrement polluant.

2

POUR EN SAVOIR PLUS

Le watt-heure (Wh) est l'unité utilisée pour mesurer la consommation énergétique. Il correspond à l'énergie consommée en 1 heure par appareil d'une puissance de 1 watt. Par exemple, un four consomme en moyenne 1 200 Wh. A l'échelle des territoires, c'est le Giga Watt-heure (GWh) qui est l'unité utilisée.

L'équivalent carbone (CO2e) est l'unité principale utilisée pour quantifier le dioxyde de carbone (CO2), principal gaz à effet de serre. Converti en tonnes, il sert aussi à mesurer l'ensemble des autres gaz à effet de serre comme le méthane ou le protoxyde d'azote. Ainsi, 1 tonne équivalent carbone représente la consommation de gaz pour chauffer un appartement moyennement isolé de 50m².

3

UN TERRITOIRE QUI CONSOMME D'AVANTAGE D'ÉNERGIE QU'IL N'EN PRODUIT

Pour se chauffer, se déplacer ou encore travailler, nous consommons 6 202 GWh, soit environ 14 MWh / habitant au sein du territoire Boucle Nord de Seine. La part du résidentiel est prépondérante ; l'isolation thermique des bâtiments constitue ainsi un enjeu prioritaire pour réduire les consommations d'énergie.

Quels secteurs consomment le plus d'énergie ?



Résidentiel
44 %



Tertiaire
24 %



Transport routier
17 %



Industrie
15 %

Quelle quantité d'énergie produit le territoire ?

Environ 365 GWh d'énergie sont produits sur le territoire, soit 6% de l'énergie totale consommée. Nous sommes donc peu autonomes en production d'énergie.



D'où provient notre énergie locale ?

Notre production d'énergie est assurée en grande partie par les réseaux de chauffage urbain qui récupèrent la chaleur des incinérateurs de déchets. L'essentiel de cette énergie est de la chaleur qui sert à se chauffer ou à produire de l'eau chaude.

UN TERRITOIRE VULNÉRABLE DONT IL FAUT RENFORCER LA RÉSILIENCE

4

L'effet d'îlot de chaleur urbain : les espaces minéralisés et ceux aux couleurs sombres ont tendance à capter la chaleur des rayons solaires en journée et à la restituer la nuit, renforçant l'effet caniculaire pendant les périodes de fortes chaleurs. Il est donc nécessaire de poursuivre la désartificialisation des sols et de renforcer la place donnée à la végétation pour abaisser les températures.

Le risque d'inondation est favorisé par l'augmentation des niveaux de pluie et l'imperméabilité des sols souvent minéralisés. La présence de la Seine sur le territoire génère de nombreux bénéfices mais l'expose particulièrement au risque de crue. Face à l'augmentation des événements pluvieux exceptionnels, il est nécessaire de poursuivre nos efforts pour limiter la vulnérabilité de nos communes.

C'est pourquoi, aménager et construire pour bâtir un territoire vivable devient une nécessité, ainsi que la sensibilisation de tous aux effets du changement climatique.

Agir Ensemble !

« Notre Plan Climat repose sur un plan d'actions partenarial et transversal structuré en 7 défis prioritaires. Ils se déclinent en 33 fiches actions, comportant chacune plusieurs projets impliquant les villes, l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine, mais également l'ensemble des acteurs du territoire. C'est tous ensemble que nous devons nous mobiliser, pour maintenant et pour les générations futures ! »



Marie-Do AESCHLIMANN

*Vice-Présidente en charge
du développement durable,
du plan climat air énergie territorial
et de la biodiversité*

DÉFI 1

AMÉNAGER LE TERRITOIRE POUR RENFORCER SA CAPACITÉ À RESISTER ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

À travers les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement, les villes et le territoire souhaitent agir pour préserver et améliorer les équilibres écologiques territoriaux.

Ainsi, le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) s'attachera à favoriser des aménagements et des constructions répondant aux principes de la transition écologique. Par exemple, le PLUi pourra limiter l'imperméabilisation des sols et renforcer la place de la nature en ville.

DÉFI 2

HABITER UN PARC RÉSIDENTIEL BAS CARBONE, SAIN ET ÉCONOME

L'objectif est d'accélérer le rythme de rénovation des logements individuels et collectifs pour atteindre les performances exigées par la transition énergétique.

Le guichet unique présent dans chaque mairie du territoire permet d'accompagner les habitants du parc privé dans la rénovation énergétique de leur logement et de leur faire connaître les aides techniques et financières qui sont proposées.



DÉFI 3

SE DÉPLACER EN RÉDUISANT L'IMPACT SUR LE CLIMAT

Le transport routier est le principal émetteur de gaz à effet de serre du territoire. Les flux routiers dits « de transit », induits par les nombreuses infrastructures routières, sont difficilement contrôlables localement.

Pour autant, le territoire et les communes peuvent agir pour accompagner le développement des transports en commun, favoriser le partage de l'espace public entre les différents modes de déplacements et atténuer l'impact de la voiture.

A court terme, le Schéma des Mobilités Actives Territorial permettra de favoriser la décarbonation des modes de déplacement par le déploiement et la sécurisation des modes actifs pour tous : la marche et le vélo.

CONSOMMER DE FACON RESPONSABLE ET LOCALE

Une consommation respectueuse de l'environnement et bonne pour la santé est possible, en achetant de préférence des produits locaux, de saison et en quantité raisonnable pour éviter le gaspillage. Le développement d'une alimentation durable et locale permettra d'accompagner ces efforts. Le tri des déchets doit également se poursuivre pour permettre leur réemploi, recyclage et valorisation, tout en favorisant la réduction des déchets à la source.

La protection et l'économie de la ressource en eau constituent également un objectif prioritaire.

Enfin, la concrétisation d'une démarche d'économie circulaire sur le territoire viendra renforcer les nombreuses actions déjà engagées dans ce domaine.

DÉFI 4



DÉFI 5

SE DÉVELOPPER EN SOUTENANT LA PRODUCTION D'ÉNERGIE ET L'ÉCONOMIE BAS-CARBONE

La présence d'une activité économique diversifiée est essentielle pour maintenir et développer l'emploi local et conforter l'attractivité du territoire.

L'objectif est de soutenir une économie bas carbone et de favoriser la transition environnementale des entreprises.

Il s'agit ainsi pour le territoire d'accompagner les entreprises à rénover leur parc immobilier pour consommer moins d'énergie, à réduire leurs déplacements ou encore à optimiser le transport de marchandises pour limiter les nuisances et pollutions.





DÉFI 6

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

L'amélioration de la qualité de l'air constitue une priorité pour le territoire de Boucle Nord de Seine. Un urbanisme favorable à la santé qui expose moins les populations aux diverses nuisances pourra être déployé à travers le PLUi.

Le Plan Climat ambitionne également de réduire les impacts de la circulation automobile et du chauffage et d'améliorer la qualité d'air intérieur dans les bâtiments.

Le partage de la connaissance sur la qualité de l'air permettra aussi un travail partenarial avec les différents acteurs et une meilleure information des habitants.

DÉFI 7

ANIMER LA POLITIQUE DE TRANSITION CLIMATIQUE ET TENDRE VERS L'EXEMPLARITÉ

L'établissement public territorial Boucle Nord de Seine et les communes ont vocation à coordonner et animer la transition climatique et énergétique du territoire.

Pour autant, la mise en œuvre de la transition climatique nécessite l'adhésion et l'engagement de l'ensemble des acteurs du territoire. Cette mobilisation des acteurs s'appuiera sur des échanges d'expériences, des transferts de savoir-faire et le montage de projets communs.

Tous les acteurs du territoire sont donc invités à participer à cette dynamique et à intégrer les orientations climat, air et énergie dans leurs actions quotidiennes.

Tout le PCAET en un clic
www.bouclenorddeseine.fr

**Face aux défis du changement climatique, le PCAET
de Boucle Nord de Seine
nous concerne tous.**

**Habitants, entreprises, associations, partenaires ...
chacun est invité à participer, chaque geste compte !**